

Le *Dazibao*

Volume 3, numéro 1, octobre 2019

La revue des



AmiEs de la
Terre de
Québec



DANS CE NUMÉRO :

- SE CHANGER, CHANGER LE MONDE
- LES FEMMES AU COEUR DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
- SORTIR LE VERRE DU BAC DE RÉCUPÉRATION !
... ET PLUSIEURS AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT



Le Dazibao

La revue sur l'environnement
des



**AmiEs de la
Terre de
Québec**

Les AmiEs de la Terre de Québec
Centre culture et environnement Frédéric Back
870 De Salaberry, local 210
Québec (Québec)
G1R 2T9
Téléphone : 418-524-2744
Courriel : info@atquebec.org
Site Internet : www.atquebec.org

100% PAPIER RECYCLÉ

Équipe du Dazibao

Responsable Dazibao des ATQ

Sandrine Louchart

Éditeur et concepteur graphique

Michel Côté

Sollicitation d'articles

Marianne Garnier Marianne Taillefer

Révisseuse

Lina Hinse

Responsable logistique et impression

Michel Leclerc

Le Dazibao est publié deux fois par année par les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ).

Le Dazibao est envoyé gratuitement à tous les membres en règle des ATQ.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada / ISSN-1235656

Les articles qui ne sont pas explicitement signés par les membres du Conseil d'administration des ATQ ou par les membres du collectif de travail des ATQ n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le contenu du Dazibao peut être reproduit en citant la provenance.

Pour toute correspondance concernant le Dazibao, utiliser l'adresse ci-haut mentionnée.

DAZIBAO

Les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ) ont choisi de conserver le titre « Dazibao » pour cette revue écologiste qui remplace l'ancien bulletin publié sous ce nom.

Le choix initial de ce titre s'appuie sur la définition de ce terme (Wikipedia) :

« Littéralement 大字报 « journal à grands caractères » en Chine est une affiche rédigée par un simple citoyen, traitant d'un sujet politique ou moral, et placardée pour être lue par le public. »



Le bulletin Dazibao a été lancé au début des années 2000 alors que les locaux des ATQ étaient situés sur la rue de la Chevrotière, tout près de l'Assemblée nationale, avec des vitrines en façade visibles des passants. Le bulletin était alors affiché dans ces fenêtres pour être lu de tous. Nous étions alors dans l'influence du 2e sommet des peuples tenu à Québec du 17 au 21 avril 2001.

SOMMAIRE



Caspar David Friedrich,
Wanderer Above the Sea of Fog,
huile sur toile, 1818

L'illustration de la couverture représente un tableau du peintre romantique allemand Caspar David Friedrich. Ce tableau, intitulé « Le Voyageur au-dessus de la mer de nuages », a été créé en 1818 selon la technique d'huile sur toile.»

Elle a été insérée par l'auteur de l'article intitulé « Se changer, changer le monde » pour illustrer les propos de ce texte.

- 3 LES FEMMES AU COEUR DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
Laurence Bonin
- 7 LES RISQUES DE LA 5G EN VALENT-ILS LA CHANDELLE ?
lishana Artra
- 10 POURQUOI LES CITOYENS PERDENT CONFIANCE À L'ÉGARD DU SECTEUR AGRICOLE CANADIEN ?
Thibault Rehn, coordinateur de Vigilance OGM
- 12 SORTIR LE VERRE DU BAC DE RÉCUPÉRATION !
Marianne Taillefer, coordonnatrice à la mobilisation et aux activités éducatives aux ATQ
- 16 PROTÉGER L'EAU EN TANT QUE BIEN COMMUN : LES COMMUNAUTÉS BLEUES
Clara Moussay, stagiaire chez Eau Secours
- 18 SE CHANGER, CHANGER LE MONDE
David Pépin, Cercle Thoreau des ATQ
- 21 COUPON D'ADHÉSION AUX ATQ

COUVERTURE ARRIÈRE - BIBLIOTERRE

Marianne Taillefer

LES FEMMES AU CŒUR DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

LAURENCE BONIN

Contexte

Malgré qu'ils soient peu connus ou marginalisés, les liens entre le genre, la pauvreté et l'environnement sont bien vivants et reflètent une problématique ancrée dans la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques. Il est nécessaire de prendre en compte ces réalités qui guident l'avenir des populations vulnérables et briment le développement humain. Les droits fonciers, l'accès aux ressources naturelles, à l'éducation et au capital influencent les capacités d'adaptation des populations rurales face aux changements climatiques. Dans ce contexte, la préservation de l'agrobiodiversité grâce aux connaissances traditionnelles détenues majoritairement par les femmes, permet d'améliorer les conditions de vies des populations et leur résilience.

Les femmes, autant dans les pays en développement que dans les pays développés, sont plus vulnérables aux changements climatiques (PNUD, 2009). Cependant, cette vulnérabilité n'est pas innée, elle représente plutôt le résultat des inégalités construites par les rôles sociaux, des discriminations multisectorielles et de la pauvreté (Gaard, 2015). Malgré tout, ce sont elles qui constituent le « pilier de l'économie rurale » dans les pays en développement (FAO, 2017). Elles sont au centre du développement humain des populations rurales et de la préservation de la biodiversité, notamment agricole, qui est fondamentale à la sécurité alimentaire.

La femme a beaucoup plus de responsabilités à tous les égards. C'est elle qui réalise la plus grande part du travail non rémunéré relatif aux tâches domestiques et à l'approvisionnement de la famille en eau et en énergie (Puri, 2012). À titre d'exemple, 58 millions de femmes, soit 48% de la population provenant des communautés rurales d'Amérique latine et des Caraïbes investissent jusqu'à 12 heures par jour dans les tâches associées à l'approvisionnement en nourriture ainsi que le soin des enfants et des aînés (Korol, 2016).

Le temps consacré à remplir ces obligations n'est pas investi dans les études ou dans le travail salarié et contribue au transfert de la pauvreté et de l'analphabétisme de génération en génération. Au contraire, les hommes effectuent majoritairement les tâches rémunérées liées au commerce et donc, à la production de la richesse (Puri, 2012).

Droits fonciers et accès aux ressources

La vulnérabilité d'un genre ou d'un autre face aux changements climatiques est fortement dépendante de l'accessibilité et du contrôle des ressources naturelles (Mesina, 2009). Comme le mentionne la Directrice exécutive adjointe de ONU Femmes, madame Lakshmi Puri (2012) : « En raison des normes et comportements sexistes répandus, les femmes et les filles ne bénéficient que d'un accès restreint aux ressources productives, telles que l'eau, la terre, les intrants agricoles, le financement et le crédit, les services de vulgarisation et la technologie ».

Les 1,6 milliards de femmes rurales du monde possèdent 2% des terres et n'ont accès qu'à 1% des crédits agricoles (Korol, 2016). Seulement 15% des terres sont possédées par des femmes en Afrique subsaharienne, 13% en Inde, 11% aux Philippines et 9% en Indonésie (GGCA, 2016). L'accès équitable à la terre est une condition au développement durable des populations et un obstacle à l'amélioration de la qualité de vie et de la productivité économique des femmes (FAO, 2008). ►



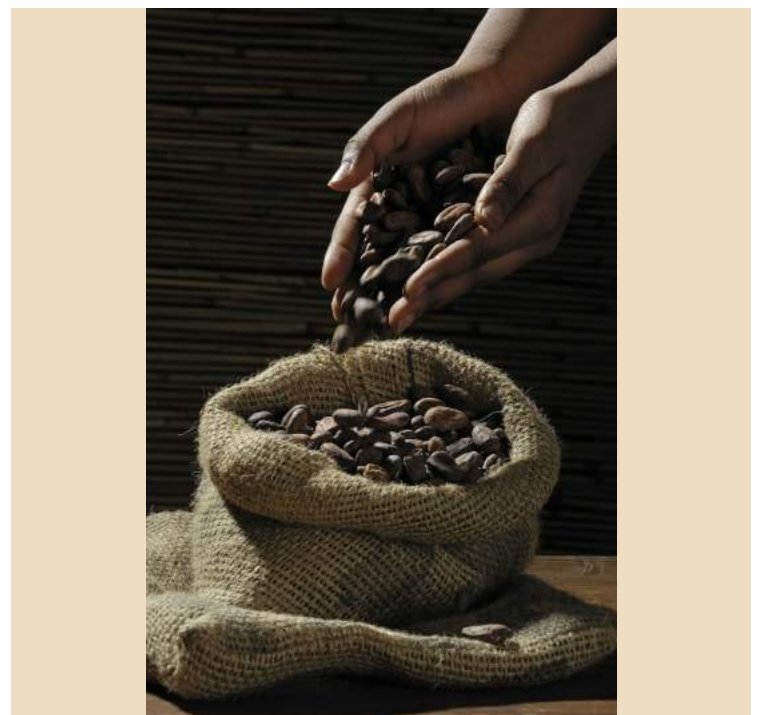
Un grand nombre de gouvernements ont adopté des politiques permettant aux femmes d'accéder équitablement aux ressources naturelles. Par contre, les normes sociales continuent de discriminer et de désavantager celles-ci dans la reconnaissance de leurs droits fonciers (FAO, 2008). Le système de régime foncier est basé sur les relations sociales établies en fonction des ressources naturelles, soit la terre, l'eau et la forêt. Ce régime foncier détermine qui utilisera la ressource et comment celle-ci sera utilisée. Le genre, l'ethnie, le statut et la classe sociale représentent les éléments les plus déterminants des droits fonciers en milieux ruraux. La plupart du temps, ce ne sont pas les personnes qui contrôlent la terre qui l'utilisent le plus. Certains lopins appartiennent d'emblée à des familles ou des individus et le droit de propriété est généralement transféré par l'héritage. Qui plus est, ce sont habituellement les hommes qui héritent de ces terres. Par exemple, en Gambie, les femmes de l'ethnie Mandika ne reçoivent jamais le droit de propriété d'une terre, ni par l'État ni par l'héritage. Lorsqu'elles se marient, elles acquièrent uniquement un droit de cultiver pour se nourrir et nourrir leur famille (WB et al., 2009). En Afrique subsaharienne, certaines femmes n'ont pas le droit de choisir les semences qui seront plantées. Entre autres, elles ne peuvent pas planter d'arbres, puisque les propriétaires craignent qu'elles réclament des droits de propriété par la suite (AFD, 2016). Le contrôle sur la ressource est donc limité.


De plus, les terres attribuées aux femmes sont généralement moins rentables et moins fertiles. Au Sénégal, les femmes sont responsables de 26% des lopins de terre du pays, mais n'ont accès qu'à 13% des terres en agriculture pluviale et à pratiquement aucune terre irriguée (FAO, 2008).

Les droits fonciers sont directement associés à l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales et des femmes, puisqu'ils induisent un accroissement de la productivité agricole et la réduction de la pauvreté. Les droits de propriété pour les femmes rurales leur permettent d'être plus résilientes aux changements climatiques, de réduire leur vulnérabilité et d'adopter des pratiques agroécologiques durables. On note une meilleure qualité des sols et des ressources naturelles sur les terres où les femmes sont propriétaires. En plus, ces droits de propriété contribuent

à la sécurité alimentaire des communautés. Ils attestent d'un meilleur équilibre des pouvoirs entre les sexes et d'un meilleur statut social et économique pour la femme, menant à l'amélioration du taux d'analphabétisme dans la communauté en raison des investissements provenant des revenus agricoles dans l'éducation pour les enfants (FoEA et ACB, 2017).

Une étude poursuivie au Ghana démontre que les femmes opteront pour la plantation d'arbres à cacao uniquement sur des terres qui leur appartiennent, puisqu'il s'agit d'investissement à long terme.



La plantation de ces arbres induit une sécurité financière et de nombreux bénéfices pour la qualité des sols. Cette pratique sera généralement accompagnée de techniques de production durables. Sur des terres sans droits légaux, ces femmes optent plutôt pour des techniques de production rapides, avec moins de rotations des terres, ce qui réduit la fertilité des sols (Quisumbing, 2013). En résumé : « La terre n'est pas seulement un atout de production et une source de bien matériel, c'est également une source de sécurité, de statut et de reconnaissance sociale. L'égalité des genres est à la fois relationnelle et multidimensionnelle. Elle dépasse les hiérarchies locales, de races, de classes, de castes, d'âge et d'éducation et n'est possible que si les droits sont considérés comme socialement légitimes » (Alterasia, 2013). 

Connaissances traditionnelles, sécurité alimentaire et agrobiodiversité

Les connaissances traditionnelles acquises par les peuples des milieux ruraux sont très variées. Elles peuvent concerner, par exemple, les types de semences à utiliser selon la situation climatique, les cycles de gestation des animaux d'élevage, les espèces d'arbres et leurs propriétés, le système agricole dans son ensemble et les valeurs nutritives ou médicinales des plantes (WB et al., 2009). Les femmes jouent un rôle de plus en plus prépondérant quant à la préservation de ce savoir traditionnel, puisqu'elles sont les seules gardiennes de la biodiversité agricole et forestière où l'agriculture de subsistance est pratiquée (Fernandez et Elias, 2014).

Par exemple, en Sierra Leone, une étude a démontré que les femmes étaient capables de nommer 31 types d'utilisation des arbres, alors que les hommes ne pouvaient en nommer que 8 (Mesina, 2009). Elles savent également mieux que personne quelle semence sera en mesure de résister à tel ou tel changement dans l'environnement (GGCA, 2016). Les femmes guatémaltèques cakchiquel représentent également un exemple vivant des bénéfices de la conservation du savoir traditionnel. Elles ont la responsabilité de cultiver la terre afin de nourrir la famille. Celles-ci connaissent les semences à utiliser lors des moments de grandes chaleurs, lorsqu'il y a un changement dans les précipitations, pour l'alimentation des enfants de tous les âges et pour la médecine traditionnelle. Elles possèdent une capacité d'adaptation et de résilience exceptionnelle grâce à leurs connaissances écosystémiques, ce qui leur permet d'être plus résilientes aux changements climatiques (Santacristina et Lambán, 2016).

Les femmes qui pratiquent l'agriculture de subsistance sont plus susceptibles d'utiliser une grande variété de semences. En plus d'être les premières exploitantes des semences de base (riz, blé, maïs, etc.), elles cultivent également des espèces peu utilisées, ce qui améliore la qualité des sols, conserve la biodiversité agricole, améliore la résistance aux espèces nuisibles et favorise la sécurité alimentaire des populations. Les jardins potagers sont un excellent exemple d'un lieu de biodiversité agricole. Les femmes sont les gestionnaires de ces espaces et y cultivent une grande variété de semences semi-domestiquées. Ainsi, ces jardins

démontrent « le rôle indéniable que jouent les femmes en tant que phytogénéticiennes, gestionnaires et conservatrices des ressources génétiques végétales » (Fernandez et Elias, 2014).

Par-dessus tout, par leurs choix, les femmes contribuent à la sécurité alimentaire de leur communauté en cultivant des variétés de semences de meilleure qualité. Par exemple, en Éthiopie, elles cultivent une variété de sorgho qui contient un plus grand pourcentage de protéines que la variété normalement utilisée. De plus, ce type de sorgho contient 50% à 60% plus d'acide lysine, une composante démontrée comme bénéfique pour les enfants malades et les femmes qui allaitent (FAO, 2005). Grâce à leurs savoirs, les femmes vivant dans les régions arides ont développé une expertise pour affronter la désertification. Elles connaissent les endroits où s'approvisionner en temps de sécheresse et elles sont une référence en matière de survivance lors de ces périodes (Mesina, 2009). En Éthiopie du Sud, la consommation de plantes sauvages comestibles est un indicateur de famine, souvent provoquée par les grandes sécheresses. Certaines plantes sauvages ne sont consommées que lorsque les ressources viennent à manquer. Les femmes sont au courant des problématiques de digestion que cette consommation peut engendrer, mais il s'agit d'une stratégie pour faire face au stress alimentaire engendré par les périodes de sécheresse prolongée (FAO, 2005).

Selon une étude du Programme alimentaire mondial, si les femmes avaient le même accès aux ressources que les hommes, le nombre de personnes souffrant de la faim serait réduit de 150 millions de personnes (Gaard, 2015). Ce nombre représente un recul de 12% à 17% du nombre de personnes souffrant de malnutrition (FAO, 2017). Les techniques d'agroécologie peuvent « redonner du sens à des trajectoires de vie marquées par la précarité » (Ricard Lanata, 2013). En somme, l'implication des femmes dans l'établissement des politiques nationales pour faire face aux changements climatiques est essentielle à un développement juste et équitable (AFD, 2016).

Pour conclure, les femmes ne sont pas suffisamment intégrées dans les solutions de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement. Les politiques sensibles au genre appuient leurs fondements sur des préjugés et une victimisation de la femme face aux ►

problématiques qui l'affligent. Celles-ci ne sont donc pas valorisées en tant qu'actrices dans la mise en place de solutions (Skinner et Brody, 2011). En effet, « les politiques d'adaptation au climat traitent trop souvent les femmes comme des bénéficiaires vulnérables et non comme des citoyennes détentrices de droits qui ont besoin d'être reconnues comme ayant des compétences et expériences à valoriser » (Skinner et Brody, 2011, 2). Pourtant, elles incarnent de véritables actrices de changements. Effectivement : « L'expérience a montré que la dévolution de pouvoirs aux femmes et l'investissement dans l'amélioration de leurs conditions permettaient d'accroître notablement la productivité, de réduire la faim et la malnutrition et d'améliorer les

moyens d'existence en milieu rural, non seulement pour les femmes, mais pour tous » (FAO, 2017). Selon une étude du Programme alimentaire mondial, si les femmes avaient le même accès aux ressources que les hommes, le nombre de personnes souffrant de la faim serait réduit de 150 millions de personnes (Gaard, 2015). Ce nombre représente un recul de 12% à 17% du nombre de personnes souffrant de malnutrition (FAO, 2017). Les techniques d'agroécologie peuvent « redonner du sens à des trajectoires de vie marquées par la précarité » (Ricard Lanata, 2013). L'implication des femmes dans l'établissement des politiques nationales pour faire face aux changements climatiques est essentielle à un développement juste et équitable (AFD, 2016). ◀

Références

- Alterasia. (2013, 7 octobre). L'accès des femmes à la propriété en Asie pour lutter contre la pauvreté. AlterAsia. Repéré à <http://www.alterasia.org/201310074450/laces-des-femmes-a-la-propriete-en-asie-un-moyen-de-lutte-contre-la-pauvrete/>
- Agence française de Développement (2016). Agriculture, Développement Rural et Biodiversité : Boîte à outils genre. Repéré à http://www.afd.fr/webdav/shared/Genre/Genre_agriculture_DRural_Biodiversite.pdf
- Fernandez, M. et Elias, M. (2014). Genre, biodiversité et agriculture familiale. GREP, 2(222), 285-293. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-pour-2014-2-page-285.htm>
- Friends of the Earth Africa (FoEA) et African Center for Biodiversity (ACB). (2017). Who will feed Africans? Small-scale farmers and agroecology not corporations! Repéré à <http://acbio.org.za/wp-content/uploads/2017/01/FoE-Africa-report.pdf>
- Gaard, G. (2015). Ecofeminism and climate change. Women's Studies International Forum, 49, 20–33. Repéré à <http://www.sciencedirect.com.ezproxy.usherbrooke.ca/science/article/pii/S0277539515000321>
- Global Gender and Climate Alliance (GGCA). (2016). Gender and Climate Change: A Closer Look at Existing Evidence. Repéré à <http://gender-climate.org/wp-content/uploads/2014/10/GGCA-RP-110616.pdf>
- Korol, C. (2016, 25 novembre). La terre aux femmes qui la travaillent : les luttes en Amérique latine. Centre de recherche sur la Mondialisation. Repéré à <http://www.mondialisation.ca/la-terre-aux-femmes-qui-la-travaillent-les-luttes-en-amerique-latine/5558923>
- Mesina, R.M.L (2009). A Take on Ecofeminism: Putting an Emphasis on the Relationship between Women and the Environment. Ateneo Law Journal 53(4), 1120-1146. Repéré à <http://ezproxy.usherbrooke.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=lgs&AN=43097008&lang=fr&site=eds-live>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2005). Interactions du genre, de la biodiversité agricole et des savoirs locaux au service de la sécurité alimentaire, manuel de formation. Repéré à http://www.semencespaysannes.org/bdf/docs/interactions_genre-biodiversiteagricole-savoirs.pdf
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2008). Projet Dimitra, L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest : problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso. Repéré à <http://www.fao.org/docrep/016/ap532f/ap532f.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2017). L'agriculture au féminin. FAO, section Infographic – Genre. Repéré à <http://www.fao.org/gender/infographic/fr/>
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2009). Guide de ressources sur l'égalité entre les genres et le changement climatique. Repéré à http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/womens-empowerment/Guide_de_ressources_sur_egalite_entre_les_genres.html
- Puri, L. (2012). Les perspectives de genre sur l'eau et la sécurité alimentaire. ONU Femmes, section Nouvelles. Repéré à <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2012/8/gender-perspectives-on-water-and-food-security>
- Quisumbing, A. (2013, 5 septembre). Why we should care about women's right to land. Devex. Repéré à <https://www.devex.com/news/why-we-should-care-about-women-s-right-to-land-81749>
- Ricard Lanata, X. (2013). L'agroécologie : noyau dur d'une alternative au capitalisme. Revue Projet, 1(332), 63-70. Repéré à : <http://www.revue-projet.com/articles/l-agroecologie-noyau-dur-d-une-alternative-au-capitalisme/>
- Santacristina, L. et Lamban, M. (2016). La mujer, guardian de la biodiversidad en América Latina [vidéo documentaire]. Antigua, Guatemala : Centro de Formación de la Cooperación Española.
- Skinner, E. et Brody, A. (2011, novembre). Genre et changements climatiques : panorama. Genre et développement, En Bref. Le Bulletin de BRIDGE. Repéré à <http://docs.bridge.ids.ac.uk/vfile/upload/4/document/1112/EnBref22-ChangeementClimat-Web.pdf>
- World Bank (WB), Food Agriculture Organisation (FAO) et International Fund for Agricultural Development (IFAD) (2009). Gender in Agriculture, Source Book. Repéré à <http://siteresources.worldbank.org/INTGENAGRLIVSOUBOOK/Resources/CompleteBook.pdf>

LES RISQUES DE LA 5G EN VALENT-ILS LA CHANDELLE ?

IISHANA ARTRA
EMF SAFETY FOR VERMONT ET THE TOGETHER PROJECT

Reproduit avec l'autorisation du Magazine La Maison du 21^e siècle (et son supplément Maison saine). Ce texte a été publié le 18 mai 2019.

Le magazine fête cette année son 25^e anniversaire !



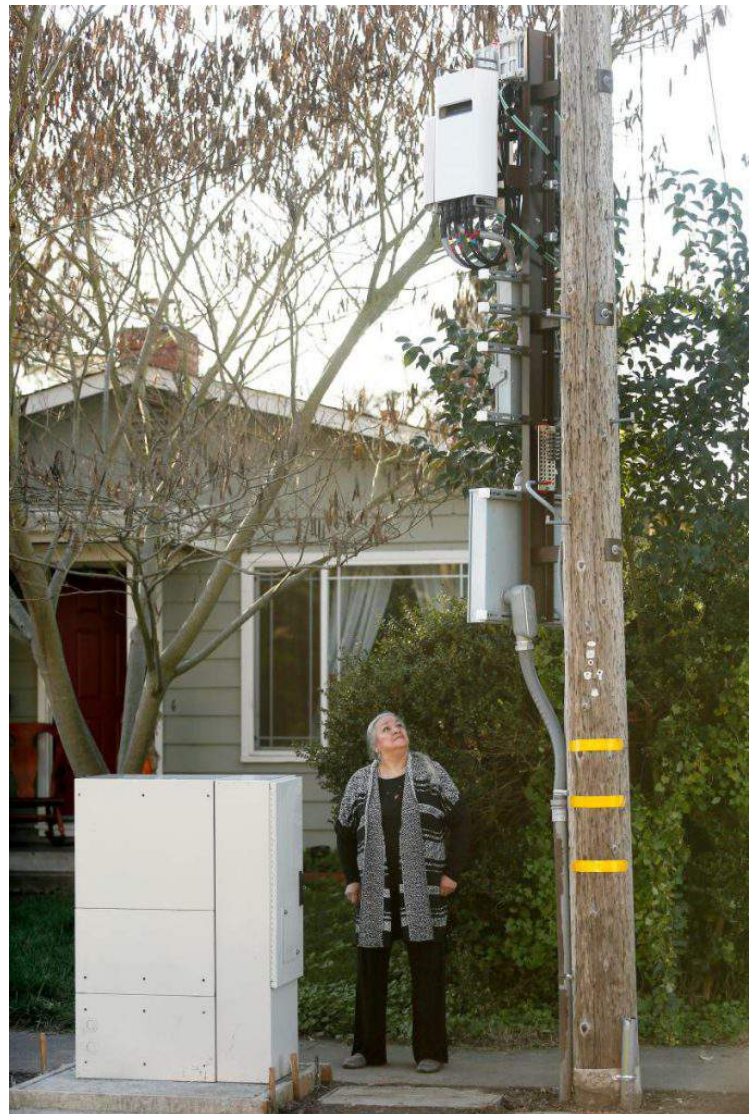
Au cours des derniers mois, on a beaucoup parlé de la 5G – la prochaine génération de technologie sans fil. La 5G est considérée comme une étape nécessaire vers «l'Internet des objets» – un monde dans lequel nos réfrigérateurs nous alertent lorsque nous manquons de lait, les couches de bébé nous indiquent quand elles doivent être changées, et Netflix est disponible partout, tout le temps. Mais ce que nous n'entendons pas, c'est que des études factuelles dans le monde entier ont clairement démontré les effets néfastes de l'exposition humaine au rayonnement de radiofréquences (RF) pulsées émis par les tours de cellulaires, les téléphones portables et d'autres appareils sans fil – et que la 5G aggraverait considérablement le problème.

La plupart des gens pensent que la Federal Communications Commission (FCC – tout comme Santé Canada) évalue attentivement les risques pour la santé de ces technologies avant de les approuver. Mais dans une [confirmation écrite obtenue par le sénateur Blumenthal du Connecticut](#), la FCC a admis qu'elle n'avait mené aucune étude établissant que la 5G ne pose aucun risque pour la santé humaine.

Les lobbyistes des télécommunications nous assurent que les lignes directrices déjà en place sont suffisantes pour protéger le public. Ces directives de sécurité reposent toutefois sur une étude réalisée en 1996 sur la capacité d'un téléphone portable de l'époque à chauffer

la tête d'un mannequin en plastique de la taille d'un adulte. C'est problématique, pour au moins trois raisons :

- Les organismes vivants sont constitués de cellules et de tissus hautement complexes et interdépendants, et non de plastique.
- Les fœtus, les enfants, les plantes et les animaux sauvages, et pas seulement les hommes adultes, font partie des êtres vivants exposés au rayonnement RF.
- La puissance des fréquences utilisées dans l'étude sur le mannequin étaient nettement inférieures aux niveaux d'exposition associés à la 5G. ►



Antenne 5G installée devant une maison. ©

<https://scientists4wiredtech.com>

Le rayonnement RF de la 5G utilise un «cocktail» de trois types de rayonnement, allant des ondes radio de relativement basse énergie, au rayonnement hyperfréquence avec beaucoup plus d'énergie et aux ondes millimétriques avec encore beaucoup plus d'énergie. Le plus grand danger réside dans les fréquences extrêmement élevées de la 5G. Alors que les fréquences de la 4G atteignent 6 GHz, la 5G expose toute forme de vie à des signaux pulsés se situant entre 30 et 100 GHz. Le grand public n'a jamais été exposé à de telles fréquences pendant de longues périodes.

Ceci est une préoccupation majeure. Il se trouve que nos yeux et nos canaux sudoripares agissent comme des antennes pour l'absorption des ondes 5G de haute fréquence. [1] Et comme les distances que ces ondes à haute énergie peuvent parcourir sont relativement courtes, les émetteurs seront plus proches des maisons et des écoles que ceux des technologies sans fil antérieures : leur déploiement ajoutera l'équivalent d'une tour de téléphonie cellulaire toutes les 2 à 10 maisons.

Mais [l'ancien président de la FCC, Tom Wheeler](#), a clairement indiqué que la FCC, dominée par les télécoms [tout comme l'est Santé Canada], ne mettait pas la santé au premier plan : «N'essayez pas d'empêcher le développement technologique», a-t-il déclaré. «Contrairement à certains pays, nous ne pensons pas que nous devrions passer les deux prochaines années à mener des études... Il est de loin préférable de laisser les innovateurs agir à leur guise que de laisser des comités et des régulateurs définir l'avenir. Nous n'attendrons pas que de nouvelles normes soient adoptées. » Répondant à des questions relatives à la santé, M. Wheeler a déclaré : « Parlez au personnel médical » [2].

Bonne idée.

Le «personnel médical» a mené plus de 2 000 études internationales fondées sur des preuves qui établissent un lien entre les effets sur la santé et le rayonnement pulsé émis par les tours de cellulaires, les routeurs Wi-Fi,

les téléphones portables, les tablettes et autres appareils sans fil. Ces études nous disent que le rayonnement RF est nocif même avec des expositions de faible puissance et de courte durée, et qu'il affecte les enfants et les fœtus plus rapidement que les adultes. Parmi les résultats, citons le fait que le rayonnement RF est cancérigène, endommage l'ADN, affecte la fertilité et le système endocrinien et a des effets neurologiques. Il a également été démontré que les fréquences électromagnétiques pulsées étaient à l'origine de symptômes neurologiques tels que dépression, anxiété, maux de tête, douleurs musculaires, déficit d'attention, insomnie, vertiges, acouphènes, picotements de la peau, perte d'appétit et nausées. [3]

Le gouvernement américain est au courant de ces risques depuis au moins 1971, date à laquelle le Commandement de la recherche et du développement médical dans la marine a publié une bibliographie de 3 700 références faisant état de 100 effets biologiques et cliniques attribués aux rayonnements hyperfréquences et radiofréquences.

Des découvertes récentes, telles que l'étude du programme national de toxicologie (NTP) aux États-Unis, réalisée au coût de 30 millions de dollars en 2018, ont corroboré les conclusions de toutes les études bien conçues sur le cœur et le cancer du cerveau de personnes exposées depuis au moins 10 ans au rayonnement cellulaire émis par des tours de téléphonie cellulaire. Elles arrivent toutes à la même conclusion : le rayonnement RF cause le cancer. [4]

Quelle a été la réaction face à ces conclusions ?

Les scientifiques demandent instamment à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de mettre à jour sa classification des RF pour la faire passer de la catégorie «Peut-être cancérigène pour l'homme» du Groupe 2B à «Agent cancérigène avéré» du Groupe 1, ce qui mettrait les radiofréquences dans la même catégorie que l'arsenic et l'amiante. ►

[1] "The Human Skin as a Sub-THz Receiver – Does 5G Pose a Danger to It or Not?" <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/29459303> , and "The Modeling of the Absorbance of Sub-THz Radiation by Human Skin" (Betzael 2017, Betzael 2018) <http://ieeexplore.ieee.org/stamp/stamp.jsp?tp=&arnumber=8016593&isnumber=5741778> – <https://principia-scientific.org/study-human-sweat-ducts-act-as-antennas-for-5g-radiation/>

[2] "5G network being pushed on the public with zero concern for safety", Nexus <https://nexusnewsfeed.com/article/human-rights/5g-network-being-pushed-on-the-public-with-zero-concern-for-safety>

[3] "Electromagnetic and Radiofrequency Fields Effect on Human Health", American Academy of Environmental Medicine. https://www.aeonline.org/emf_rf_position.php

[4] These peer-reviewed published papers are compiled in the BioInitiative Report, which you can view at BioInitiative.org.

[Annie Sasco, ancienne chef de l'Unité de recherche épidémiologique pour la prévention du cancer de l'OMS, a déclaré](#) : « Assez, c'est assez, combien de morts devrait-il encore y avoir avant que des mesures sérieuses soient prises ? Les preuves continuent de s'accumuler. »

Ronald Melnick, le concepteur de l'étude NTP, déclare que l'étude « montre clairement un lien de causalité entre le cancer et l'exposition aux signaux des téléphones mobiles sans fil ». Il ajoute qu'« une leçon importante à tirer des études de la NTP est que nous ne pouvons plus présumer que les technologies sans fil actuelles ou futures, y compris la 5G, sont sans danger sans qu'elles n'aient été d'abord adéquatement testées. »[5] Entre-temps, 231 scientifiques de 42 pays ont signé [l'Appel sur la 5G](#), qui réclame de toute urgence un moratoire sur le déploiement de cette technologie. Des mesures sont prises pour ralentir le déploiement de la 5G en Italie, en Belgique, en Israël, en Suisse et aux Pays-Bas, ainsi que dans les États de Californie, du New Hampshire, du Massachusetts et de l'Oregon.

Mais jusqu'à présent, pas assez de dirigeants politiques ont été disposés à tenir compte des avertissements émis. Ou peut-être qu'ils s'en remettent au président Trump qui a déclaré que les antennes 5G « doivent couvrir toutes les communautés et qu'elles doivent être déployées dès que possible... Peu importe où vous vous trouvez, vous aurez la 5G et la vie sera différente. Je ne sais pas si ça sera mieux ainsi... mais je peux dire que sur le plan technologique, ce ne sera même pas proche. »[6]

La technologie sans fil est devenue tellement omniprésente que la plupart d'entre nous ont été amenés à croire qu'elle était sans danger. Maintenant, les risques sont sur le point de s'accroître de façon spectaculaire. Davantage de citoyens et de législateurs doivent rejoindre ceux qui s'opposent activement à la campagne téméraire en faveur de la 5G. ◀

lishana Artra, Ph.D. est une spécialiste de la santé publique, de la sécurité et de l'étude des champs électromagnétiques à Brattleboro, dans le Vermont.

Tiré de Is 5G Worth the Risks?
<https://www.counterpunch.org/2019/05/03/is-5g-worth-the-risks/>

Traduction : Jean Hudon

[5] Melnick, Ronald, "There's a clear cell phone-cancer link, but FDA is downplaying it", The Hill, Nov 13, 2018.
<https://thehill.com/opinion/healthcare/416515-theres-a-clear-cell-phone-cancer-link-but-fda-is-downplaying-it>

[6] "Remarks: Donald Trump discusses deployment of 5G wireless networks", Factbase, April 12, 2019.
<https://factba.se/transcript/donald-trump-remarks-wireless-5g-network-april-12-2019>

AU SUJET DE L'AUTEUR



Docteure en psychologie transpersonnelle, lishana est membre fondatrice de EMF Safety for Vermont et cofondatrice/codirectrice du projet Together. Cet organisme à but non lucratif rassemble les gens pour créer des liens significatifs visant à améliorer la santé et le bien-être, telles celes qui sont isolées pour des raisons telles que l'électrosensibilité, la fracture numérique, la dépendance numérique, la récupération de la consommation de substances, le deuil ou la vieillesse. Les expertises électromagnétiques et de cohérence cardiaque (HeartMath) sont devenues ses passions dans le cadre de sa propre guérison de la sensibilité aux CEM et du stress post-traumatique. « Il est profondément gratifiant lorsque mes clients me font part de l'amélioration de leur vie. J'espère pouvoir continuer ce travail pendant de nombreuses années », dit-elle.

POURQUOI LES CITOYENS PERDENT CONFIANCE À L'ÉGARD DU SECTEUR AGRICOLE CANADIEN ?

THIBAUT REHN
COORDINATEUR DE VIGILANCE OGM

Présentation au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire - Audience sur Perception et confiance du public à l'égard du secteur agricole canadien

En avril dernier, Vigilance OGM était invité à témoigner par le comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire au sujet de la perception et confiance du public à l'égard du secteur agricole canadien. Voici ce que Thibault Rehn, coordinateur avait à dire à l'ensemble du comité formé de 10 députés fédéraux.

En résumé, le « greenwashing » de l'industrie ne fonctionne plus. Les citoyens et citoyennes du Canada ont besoin de transparence, que ce soit pour les consommateurs via l'étiquetage OGM mais aussi dans la science réglementaire. De plus, il faut soutenir davantage les agriculteurs face aux multinationales en position de quasi-monopole et arrêter de financer les lobbyistes avec l'argent public.

Début de la présentation :

Premièrement, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui. Je parle au nom de Vigilance OGM, qui forme un réseau regroupant des associations et des individus de divers horizons : agriculteurs, environnementalistes, consommateurs et citoyens.

Une chose que nous souhaitons mettre au clair d'entrée de jeu est que la confiance du public n'est pas un exercice de relations publiques. Depuis trop longtemps l'industrie essaie « d'éduquer » à sa façon les agriculteurs et les consommateurs à l'aide d'une communication « agressive et non éthique » comme le soulignait la rapporteuse spéciale de l'ONU, Mme Helver, dans son dernier rapport¹. Selon, Mme Helver, cette communication « agressive et non-éthique » aurait aussi

une influence sur vous, Mesdames et messieurs les députés et vos décisions politiques. Les citoyens n'ont pas besoin d'une meilleure éducation, les citoyens ont besoin d'une meilleure agriculture et donc d'une meilleure alimentation pour eux et leurs familles.

Pour conserver la pleine confiance des citoyens que vous représentez, vous devez rehausser la transparence du système réglementaire.

1^e Transparence pour les consommateurs

Le Canada et les États-Unis sont les deux derniers pays, dits industrialisés, qui n'ont pas encore mis en place l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM), contrairement à plus d'une soixantaine de pays dans le monde. Depuis plus de 20 ans, à travers des dizaines de sondages, entre 70% et 90% des citoyens et citoyennes du Canada ont demandé l'étiquetage obligatoire des OGM.

Cependant, le 17 mai 2017, lors du vote du projet de loi C-291, 76 % des députés se sont prononcés contre la mise en place d'un étiquetage obligatoire des OGM. Dans ce comité, une seule personne a voté en faveur de ce projet de loi, c'est donc la seule à avoir écouté ses électeurs. Comment expliquer cette différence? Comment est-ce qu'en démocratie, vous, les députés, justifiez que vous allez à l'encontre des personnes qui vous ont élus ?



Image : <https://www.vigilanceogm.org/articles/commission-agri>

Il est urgent que le Canada mette en place l'étiquetage obligatoire des OGM, particulièrement depuis que notre pays est devenu le premier et le seul endroit dans le monde où des citoyens ont consommé un animal génétiquement modifié (GM), du saumon GM. ►

1. Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'alimentation, 24 janvier 2017, Conseil des droits de l'homme, A/HRC/34/48.

2^e Une science indépendante et transparente

Actuellement, Santé Canada, via ses agences, auto-rise les OGM et les pesticides en se basant presque exclusivement sur des études de l'industrie qui ne sont ni accessibles au public, ni aux scientifiques indépendants. Classées comme « renseignement commercial confidentiel », ces informations ne sont pas divulguées. Dans ce contexte, le gouvernement ne peut pas annoncer que son système de réglementation des OGM et des pesticides est basé sur la science si celle-ci n'est pas transparente et revue par des pairs. Ce manque de transparence nuit à la confiance du public envers notre système agro-alimentaire et législatif. Le législateur doit prioriser la science et faire passer l'intérêt des citoyens avant celui d'une poignée de multinationales. Sans un système de réglementation transparent, la confiance des citoyens est perdue d'avance. Il est de votre devoir de députés de s'assurer que ce processus devienne plus transparent et non pas moins comme semble vouloir l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA).

3^e Ne laissez pas tomber les agriculteurs

En mai 2018, le Bureau de la concurrence du Canada a autorisé la fusion entre Bayer et Monsanto. Cette fusion signifie que quatre multinationales contrôlent dorénavant la majorité du marché des semences et des pesticides mondiaux. Ce regroupement d'entreprises, quasi monopolistique, nuit à l'autonomie des agriculteurs et à leurs finances. L'effet des monopoles est bien documenté : moins de choix et augmentation des prix. C'est d'ailleurs ce que l'on constate depuis plusieurs années au Canada pour le choix des semences et le prix des entrants dans le domaine agricole. Il est important que le gouvernement réinvestisse massivement dans la recherche et développement indépendants dans le domaine agronomique pour le plus grand bénéfice des agriculteurs à travers le Canada. Nous vous invitons aussi à les consulter lors de la mise en marché de nouveaux OGM. En effet, malgré l'opposition de nombreux groupes d'agriculteurs à travers le Canada à la luzerne GM, dont l'Union des producteurs agricoles (UPA) au Québec, votre gouvernement l'a finalement autorisée en 2017.

4^e Ne financez pas les lobbyistes

La semaine dernière, un article du National Observer (2), nous informait que la série documentaire « Real Farm Lives » était en fait une campagne de relations publiques de la part des vendeurs de pesticides. Sous couvert de neutralité, cette série était en fait soigneusement élaborée par une agence internationale de marketing et de relations publiques pour les fabricants canadiens de produits agrochimiques. L'industrie multiplie ce genre d'initiative depuis plusieurs années car elle n'arrive plus à faire passer ses messages trompeurs aux citoyens. L'une des campagnes de marketing et de relations publiques les plus connues est le Centre canadien pour l'intégrité des aliments (CCIA) (3). Sur la page d'accueil de son site, on peut y lire : Le CCIA aide le système agro-alimentaire à poser les bons gestes pour nourrir la confiance du public, en proposant des recherches, des ressources, des formations et des pistes de dialogue. Cependant, quand on y regarde de plus près, ce centre de l'intégrité est financé en grande partie par les producteurs et vendeurs de pesticides : Monsanto, Syngenta et Dow Chemical, pour ne citer qu'eux. En 2017, le CCIA a reçu 90 000 \$ d'argent gouvernemental et l'Agence du revenu du Canada lui a octroyé un numéro de charité. Est-ce une œuvre de bienfaisance de vouloir vendre un maximum de pesticides? Nous trouvons cela scandaleux.

Est-ce que le gouvernement financerait des compagnies de tabac pour nous faire croire que fumer n'est pas dangereux ? Alors, pourquoi finance-t-il les fabricants de pesticides qui essaient de nous faire croire que manger quotidiennement des résidus de dizaines de pesticides n'est pas dangereux?

En conclusion, la solution à cette crise de confiance envers notre système agroalimentaire est simple : la transparence. Elle demande cependant une grande volonté politique pour faire face aux lobbyistes de l'agrochimie. Cette volonté semble échapper au gouvernement canadien depuis trop d'années. Il n'appartient qu'à vous de changer de cap. Le système agroalimentaire canadien n'aura jamais la confiance des citoyens si vous n'imposez pas une transparence dans la réglementation, la traçabilité et la recherche pour le bien public et des agriculteurs de ce pays. ◀

2. <https://www.nationalobserver.com/2019/03/27/news/family-farm-documentary-was-part-pesticide-lobbys-campaign-change-how-you-think>

3. <https://www.foodintegrity.ca/fr/>

SORTIR LE VERRE DU BAC DE RÉCUPÉRATION !

MARIANNE TAILLEFER
COORDONNATRICE À LA MOBILISATION ET AUX
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES AUX ATQ

Extrait du mémoire « Modernisation de la consigne et création de points de dépôt dédiés ».

Mémoire déposé à la COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, dans le cadre de La Commission parlementaire sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre.

Pour consulter le document au complet :

<https://atquebec.org/wp-content/uploads/2019/09/M%C3%A9moire-AmiEs-de-la-Terre-de-Qu%C3%A9bec-Consigne-et-points-de-d%C3%A9p%C3%BAt-d%C3%A9di%C3%A9s.pdf>

L'année 2019 a été une année active dans l'espace public concernant l'élargissement de la consigne aux bouteilles de vin et spiritueux de la SAQ, mais plus largement l'enjeu du recyclage et de valorisation du verre au Québec.

Se sont enchaînés :

- Des actions de défense collective des droits du mouvement SAQ consigne;
- La sortie des résultats du projet-pilote Verre l'innovation d'Éco Entreprise Québec (ÉEQ) visant la modernisation de 5 centres de tri;
- La mobilisation de groupes écologistes et citoyen·nes autour d'une action de défense collective des droits devant six SAQ de Québec;
- L'appui de groupes environnementaux à la demande de la députée de Mercier pour l'ouverture d'un mandat d'initiative auprès de la Commission des transports et de l'environnement (CTE);
- La réalisation d'une commission parlementaire sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre;
- L'organisation d'une action de défense collective des droits simultanément à la commission ayant l'objectif d'envoyer au Gouvernement le message de ne pas céder aux lobbys anti-consigne;
- Etc.



La position des AmiEs de la Terre de Québec

Les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ) préconisent la recherche de solutions en amont des problématiques plutôt que de chercher à amoindrir les impacts négatifs générés par celles-ci. Conséquemment, les ATQ revendiquent une meilleure gestion collective des matières résiduelles suivant la hiérarchie des 3RVE (réduire, réutiliser, recycler, valoriser, éliminer) (Figure 1).



Figure 1 : Hiérarchie des 3 RV-E (MELCC, 2011)

Cette méthode de saine gestion a été adoptée par le Gouvernement du Québec dans sa Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (MELCC, 2011), entérinée dans la Loi sur la qualité de l'environnement (LOE), et du plan d'action qui en découle. Pour appliquer la hiérarchie des 3RVE, tel que présentée à la figure 1, il s'agit, en priorité, de : réduire, réutiliser, recycler et valoriser, afin d'éviter d'éliminer (enfouir ou incinérer) les matières.

Est-ce que la gestion actuelle du verre respecte l'objectif fondamental (3RVE) de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles? NON, car actuellement la majorité du verre est dirigé directement vers l'enfouissement.

Situation actuelle : le verre est enfoui au dépotoir !

Le verre est fait à partir de sable de plage, une ressource naturelle non renouvelable (Delestrac, 2013). Chaque année, 240 millions de bouteilles de vin et spiritueux sont vendues par la Société des alcools du Québec (SAQ) (VinQuébec, 2017). La majorité de ces bouteilles sont mises au bac de récupération (Recyc-Québec, 2018), aussi appelé la collecte sélective ou le bac bleu. Ensuite, le camion collecte les matières mélangées dans le bac de chaque résidence et les apporte au centre de tri. Depuis le début de la crise du recyclage, en 2013, le verre qui transige par les centres de tri est éliminé au dépotoir. Le verre est alors utilisé comme matériau de recouvrement des déchets, en substitution au sable ou à la terre noire que les dépotoirs devraient acheter (ÉEQ, 2019). De plus, les municipalités sont compensées financièrement pour l'enfouissement du verre (ÉEQ, 2019). Alors au bout du compte, c'est gratuit d'enfouir le verre, tandis qu'il faut payer pour le transport vers Saint-Jean-sur-Richelieu où le verre peut être recyclé. Dans ce contexte, il y a une compétition déloyale entre le recyclage et l'enfouissement.

Comment en sommes-nous arrivés à ce que le verre soit traité tel un résidu ultime, comme s'il ne pouvait pas être ni réduit à la source, ni réutilisé, ni recyclé, ni valorisé. La façon dont le verre est géré actuellement au Québec place cette ressource au bas de la hiérarchie des 3RVE. La compensation financière aux municipalités favorise l'enfouissement plutôt que le recyclage. Voyons maintenant comment l'on peut changer ce non-sens écologique.

La valorisation du verre c'est insuffisant!

Donner une deuxième vie au verre sortant des centres de tri, en le valorisant, c'est bien plutôt que de l'enfouir au dépotoir, car ceci permet de remonter d'un échelon dans la hiérarchie des 3RVE (figure 1). La valorisation serait donc une excellente solution... si et seulement si le verre était un déchet ultime !

Puisque le verre est réutilisable et recyclable, le **valoriser consiste à descendre dans la hiérarchie des 3RVE** et donc d'en gaspiller son potentiel de faire du verre avec du verre. En plus de contrevenir à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

La valorisation pose certains problèmes supplémentaires. D'abord, lorsque le verre passe par le centre de tri, il se casse et il **contamine le carton et le plastique**, ce qui fait perdre de la pureté et de la valeur économique à ces autres matières (CRIQ, 2013). Aussi, le verre brise les machines et blesse les personnes. En effet, selon l'étude indépendante du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ, 2013) qui a testé la technologie Verre l'innovation d'Éco entreprises Québec (ÉEQ), **le verre cause de 25 à 60% des bris d'équipements et blesse les travailleurs** du centre de tri, car ils se trouvent à respirer de la poussière de verre (CRIQ, 2013). Il est important de tenir compte qu'actuellement, le principal débouché de la valorisation du verre est d'en faire de l'abrasif (ÉEQ, 2019), aussi appelé « sandblast ». Aujourd'hui, le fabricant de bouteilles Owens-Illinois, situé à Montréal, a besoin de verre recyclé pour la fabrication de bouteilles. Or, puisque le verre issu de la collecte sélective est contaminé par d'autres matières et donc impropre pour la refonte, Owens-Illinois doit importer des bouteilles vides de l'Ontario (MARCHAND, 2016). Dans ce contexte, **la valorisation est difficilement défendable.**

Le recyclage, c'est infiniment mieux que la valorisation !

Le vrai recyclage, c'est **faire du verre avec du verre**. Recycler le verre se fait en trois étapes simples : le récupérer, le conditionner en calcin et le refondre en bouteilles de verre. Alors que la valorisation consiste à donner une deuxième vie au verre, le recyclage, lui, c'est donner une infinité de vies au verre. Donc, le recyclage c'est infiniment mieux sur le plan environnemental que la valorisation.

Actuellement, il y a un seul conditionneur de verre au Québec pour le recyclage (nouvelles bouteilles de verre), soit 2M ressources, situé à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les deux autres, le Groupe Bellemarre et Tricentris, font du conditionnement pour de la valorisation en abrasif (Recyc-Québec, 2018). Donc, 2M ressources prend les bouteilles vides, les cassent et les chauffent, ce qui produit du verre recyclé, appelé du calcin. Pour fabriquer du calcin dédié au recyclage, **le conditionneur a besoin de verre non contaminé** et idéalement trié par couleur (le verre clair vaut plus cher que le verre de couleur). Pour être recyclé, le verre (calcin) **doit être pur à 100%**.



Du moment qu'il y a un morceau de porcelaine, céramique, brique ou pyrex dans une tonne de verre, alors la tonne est inutilisable pour le recyclage. On appelle ces contaminants « les infusibles ». Ces contaminants sont aussi fabriqués avec du sable, ce qui rend impossible la séparation des contaminants lorsque le verre est cassé en infimes parties dans les centres de tri. Étant donné qu'en ce moment on contamine nos millions de bouteilles de vin en les mettant dans le bac bleu, 2M ressources doit **importer des bouteilles de vin** vides des provinces voisines et de la côte-est américaine d'aussi loin que le Connecticut (ROUSSEAU, 2019). Il doit importer du verre par camion des endroits où les bouteilles de vin sont consignées ou interdit d'enfouissement. 2M possède la capacité de conditionner tout le verre jeté annuellement au Québec et pourrait vendre l'entièreté à Owens-Illinois, pour qu'il fabrique de nouvelles bouteilles. Owens-Illinois, situé à Montréal, est le seul fabricant de bouteilles au Canada. Cette usine fabrique **1,2 million de bouteilles neuves par jour**, incluant les bouteilles de bière des brasseries Labatt et Molson, les bouteilles de vin pour la Maison des futailles (le vin importé en baril par la SAQ embouteillé ici). L'entreprise a donc besoin d'énormes quantités de matière première. L'utilisation du calcin permet d'économiser beaucoup d'énergie et d'argent dans le processus de fabrication des bouteilles. En effet, **le verre recyclé doit être chauffé à 1000°C comparativement à 1400°C** lorsqu'on fait du verre à partir du sable. Opter pour du verre recyclé permet ainsi de **réduire significativement les émissions de gaz à effets de serre** (MARCHAND, 2016).

Il semble donc incohérent qu'Éco Entreprise Québec (ÉEQ) demande au gouvernement « 27 M\$ pour la diversification et le développement des marchés » (ÉEQ, 2019) alors que les principaux acheteurs de verre à recycler (2M ressources et Owens-Illinois) doivent s'approvisionner à l'extérieur du Québec. En d'autres mots, le gouvernement devra choisir entre payer 27 M\$ pour peut-être trouver des débouchés de valorisation, ou opter pour le recyclage du verre, une avenue économiquement profitable. L'année dernière, le Québec a dû payer pour enfouir 70 000 tonnes de verre dans les dépotoirs après leur passage dans la collecte sélective (Radio-Canada, 2019). Pendant ce temps, Owens-Illinois a dû payer pour importer 70 000 tonnes de verre pour son

usine (Radio-Canada, 2019).

Malgré la campagne publicitaire, incluant des annonces dans les médias et l'envoi de boîtes d'échantillons, **le projet-pilote Verre l'innovation est un échec** par rapport à son objectif de permettre le recyclage en nouvelles bouteilles. En effet, l'objectif du projet-pilote d'ÉEQ « **que le verre issu de la collecte sélective puisse être d'une qualité telle qu'il serve à la refonte de bouteilles à l'usine de Montréal** » (ÉEQ, 2018) s'est avéré inatteignable (confirmé par Owens-Illinois). Le verre trié à 97% ne peut pas être recyclé en nouvelles bouteilles. En conséquence, ce verre 97% pur ne peut qu'uniquement être valorisé en abrasif ou en ciment. Rappelons d'une part que la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles priorise les 3RVE et d'autre part, que 91% des Québécois sont en faveur de l'élargissement de la consigne (SOM, 2017). Il apparaît donc difficile pour le gouvernement en place de justifier le financement à ÉEQ pour étendre son projet-pilote de valorisation et par le fait même, empêcher le recyclage du verre. La situation est artificiellement complexe, la solution, elle, est simple : il suffit de détourner le verre des centres de tri ! La seule façon de véritablement recycler nos bouteilles, c'est de les trier à la source afin de garantir que le verre est pur à 100%. La meilleure façon de trier à la source, sans contaminants, c'est la consigne !

La réutilisation c'est encore mieux que le recyclage!

Afin de respecter la hiérarchie des 3RVE, il est important de réutiliser le verre en priorité, avant de le recycler (figure 1). En effet, laver et remplir de nouveau une bouteille est moins énergivore que de la fondre et en fabriquer une nouvelle. Il demeure cependant que la bouteille de verre peut supporter un certain nombre de cycles, et devra être disposée en fin de vie utile. Il existe deux versions de la consigne actuellement, soit les CRM et les CRU (voir plus bas). De plus, la réutilisation et le recyclage engendrent une économie circulaire, tandis que la valorisation est dans le modèle de l'économie linéaire.

Les CRM, « Contenants à remplissages multiples », c'est une consigne privée, ou plutôt on devrait dire un dépôt. Cette consigne n'est pas couverte par la loi actuelle. Ce sont les bouteilles de bière brunes. Ces bouteilles sont la propriété des brasseurs et microbrasseurs qui vont ►

les rechercher vides chez le commerçant, les lavent, et les remplissent à nouveau de bière. Les bouteilles brunes doivent absolument être retournées chez le commerçant, car elles seront réutilisées environ 15 fois chacune. Réutiliser une bouteille, ça prend bien moins d'eau et d'énergie que de la recycler. On ne doit pas mettre les bouteilles brunes dans le bac de récupération, car elles se feront valoriser ou enfouir (2 à 3 échelons plus bas que réutiliser) ! Avec la consigne sur les bouteilles de vin et spiritueux, la SAQ pourrait se doter d'un parc (lot privé) de bouteilles réutilisables (CRM) pour les 60 millions de bouteilles de vin qui sont importées en baril et embouteillées à Montréal chaque année, soit le tiers du vin vendu au Québec (VinQuébec, 2016).


Les CRU, « Contenants à remplissage unique », c'est la consigne publique, celle couverte par la loi. Par exemple, les bières importées (Corona, Heineken, etc.) sont consignées. Les bouteilles vides sont donc retournées chez les commerçants. Ensuite, Labatt ramasse ses bouteilles brunes chez le détaillant et, en même temps, il récupère les bouteilles vertes et claires importées (Labatt importe la Corona). Ces bouteilles vides étant triées à la source par couleur (dans l'entrepôt de

l'épicerie), les brasseurs les cassent et les revendent à la tonne pour être recyclées. Ces bouteilles-là représentent le fameux 14% de verre vraiment recyclé au Québec (Le Devoir, 2017). À l'instar des bouteilles de Corona qui ne sont pas retournées au fabricant au Mexique pour être remplies à nouveau, il en serait de même pour le vin embouteillé en France, c'est-à-dire que ces bouteilles sont des CRU et doivent être triées à la source, cassées et recyclées comme les bouteilles de Corona.


Ce qu'on appelle la Loi sur la consigne est en réalité la Loi sur la vente et la distribution de bière et de boissons gazeuses dans des CRU. Cette loi n'a pas été révisée depuis 1984. Moderniser cette loi permettrait d'appliquer la hiérarchie des 3RVE, conformément à la Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles pour une saine gestion des matières résiduelles. De plus, en favorisant les marchés de bouteilles de type CRM et le recyclage des CRU importés, on soutient vraiment une économie circulaire, tandis que la valorisation, elle, n'offre qu'une économie linéaire.


Il est logique d'affirmer que le verre doit impérativement arrêter de transiter par les centres de tri.


Le verre doit être sorti du bac bleu !





Pourquoi sortir le verre du bac bleu?

- 

Réduire nos émissions de Gaz à effet de serre (GES) et diminuer le gaspillage des ressources.
- 

Tout le verre du Québec pourrait être recyclé localement (économie circulaire), s'il était trié à la source.
- 

Améliorer la qualité des autres matières recyclables (carton, plastique, etc.) qui sont contaminées par le verre et ainsi en obtenir un meilleur prix.
- 

Lorsque le verre passe par le centre de tri il brise les machines et blesse les employés.
- 

Les équipements des centres de tri permettent seulement de faire de la valorisation.
La valorisation n'offre malheureusement aucun débouché écologiquement et économiquement viable.

PROTÉGER L'EAU EN TANT QUE BIEN COMMUN : LES COMMUNAUTÉS BLEUES

CLARA MOUSSAY
STAGIAIRE CHEZ EAU SECOURS

Dès le Sommet de la Terre de Rio en 1992, l'eau est reconnue comme étant « une ressource fragile et non renouvelable ». D'apparence en abondance au Québec puisque la province possède 3% des réserves en eau douce renouvelable de la planète, l'eau est une ressource naturelle limitée. L'ONU estime aussi que plus de 2 milliards d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable directement chez eux. Il devient nécessaire de protéger l'eau tout en la rendant accessible et gratuite pour toutes et tous. L'eau étant une ressource naturelle essentielle à la vie, elle doit être régie par des principes qui permettront l'atteinte des objectifs suivants : une utilisation raisonnable, une distribution équitable et une gestion responsable. Depuis 2010, l'ONU reconnaît le droit à l'eau comme étant un droit de la personne en déclarant que l'eau est « un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'Homme ».

Le projet Communauté bleue s'inscrit dans ce courant et vise à mettre en avant les actions des collectivités pour la protection de l'eau et la reconnaissance du droit à l'eau. Ce projet invite les collectivités à reconnaître l'eau comme un bien commun, c'est-à-dire comme une ressource naturelle essentielle à notre survie et à laquelle chaque membre d'une communauté doit avoir accès. Voici une brève présentation de cette initiative!

Qu'est-ce qu'une Communauté bleue ?

Les Communautés bleues sont des collectivités qui adoptent un cadre communautaire afin de reconnaître l'eau comme un bien commun et de protéger cette ressource naturelle.

Ce projet incite les collectivités à prendre des engagements pour protéger l'approvisionnement en eau des citoyen-ne-s et les services d'eau afin d'aider les générations futures à avoir accès à l'eau potable et à des services d'eau fiables. Il s'adresse aux municipalités, aux communautés autochtones, aux institutions d'enseignement, aux communautés religieuses, mais aussi à toutes les collectivités.

Pour devenir une Communauté bleue, une collectivité doit s'engager à reconnaître le droit humain à l'eau et aux services d'assainissement, à promouvoir des services d'eau potable et d'eaux usées financés par le secteur public et à interdire la vente d'eau embouteillée dans les édifices publics et lors d'événements.



Le projet Communauté bleue au Québec

Cette campagne est une initiative lancée en 2009 par le projet Planète bleue, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et le Conseil des Canadiens. Ce mouvement a pris de l'ampleur à l'échelle internationale puisqu'il existe une quarantaine de Communautés à travers le monde. En effet, Berlin, Paris ou Berne sont devenues des Communautés bleues au cours des dernières années.

Au Québec, cette initiative est coordonnée par l'organisme provincial Eau Secours qui a lancé cette campagne à l'automne 2018.



La ville d'Amqui est devenue la première Communauté bleue du Québec. Ensuite, Danville, Nicolet, Rivière-du-Loup, Montréal, l'Université McGill, Trois-Rivières, l'École Monseigneur-A.-M.-Parent, Richmond, la Commission scolaire de Montréal, Saint-François-de-Sales et Saint-Fulgence ont rejoint le mouvement en prenant des engagements pour la protection de l'eau. Le Québec regroupe maintenant 20% des Communautés bleues dans le monde!

Pourquoi le projet Communauté bleue ?

Plusieurs dangers menacent un accès libre, gratuit, équitable aux ressources en eau.

La privatisation et le sous-financement des services d'eau en sont des exemples. La tendance à la privatisation des systèmes d'eau et d'eaux usées par le biais des partenariats public-privé s'est amorcée à la fin des années 1990. Ces partenariats ont permis de mettre de l'argent public destiné aux infrastructures d'eau entre les mains d'entreprises privées cherchant à faire du profit.

En outre, l'exploitation et l'extraction d'importantes quantités d'eau par l'industrie de l'eau embouteillée affaiblissent les ressources en eau disponibles. Ces entreprises engrangent également de gigantesques profits en vendant une ressource qui appartient à la communauté. De plus, la fabrication, le transport et le recyclage des bouteilles d'eau en plastique à usage unique émettent des gaz à effet de serre qui contribuent à la pollution de l'atmosphère.

Enfin, les projets industriels qui réduisent l'accès à l'eau des citoyens et la pollution sont également une menace.

Ce projet propose donc d'adopter un cadre de référence afin de s'attaquer à la pollution, à la dégradation, à l'épuisement, mais aussi à la privatisation des ressources en eau à une échelle locale. Les engagements pris par les collectivités représentent une étape cruciale dans le combat pour la préservation et l'accès équitable à l'eau pour tous. Par leurs engagements, les collectivités ont le moyen de faire pression sur les gouvernements provincial et fédéral pour une gestion publique de l'eau et une reconnaissance du droit à l'eau comme étant un droit de la personne.

Le projet « Communautés bleues » offre l'occasion aux citoyens, aux syndicats, aux Autochtones, aux écologistes, aux étudiants, aux communautés religieuses ou encore aux leaders communautaires d'unir leurs forces pour protéger l'eau. Collaborer pour que sa communauté soit reconnue comme une communauté bleue constitue un excellent moyen de veiller à ce que l'administration municipale assure l'approvisionnement en eau potable de tous ses citoyens. ◀

Nous encourageons toutes municipalités et collectivités à devenir une Communauté bleue et ainsi poser un geste concret pour la protection et la préservation de l'eau !



**Remise de la certification
Communauté bleue pour la
Ville de Montréal et l'Université McGill
le 22 mars 2019.**

SE CHANGER, CHANGER LE MONDE

DAVID PÉPIN

L'histoire occidentale est ponctuée de luttes locales pour protéger la nature et dénoncer la pollution, notamment à partir de la première révolution industrielle, au XVIII^e siècle. Aujourd'hui, les luttes ont pris une dimension internationale qui traduit bien l'ampleur inédite de la crise écologique que nous vivons. Prendre conscience du rôle des êtres humains dans celle-ci conduit naturellement à vouloir agir pour changer la société. Mais où situer le changement personnel au regard du changement social ? Sur quel plan faut-il agir pour amorcer une véritable transition ?
Doit-on se changer pour changer le monde ?



Illustration de Tom Haugomat

Un texte du Cercle Thoreau des AmiEs de la Terre de Québec (ATQ)

Une initiative des ATQ, du Groupe de simplicité volontaire de Québec (GSVQ) et d'Éco-Naître

Se changer, changer le monde. Sans « ou », sans « et ». Formulée ainsi, l'expression est portée depuis plusieurs années dans le monde par David Loy¹, auteur étatsunien et enseignant dans la tradition zen Sanbô Kyôdan. Avec Robert Aitken et Bernie Glassman (tous deux décédés aujourd'hui), il est l'une des principales figures du bouddhisme engagé² aux États-Unis et dans le monde, « un bouddhisme moderne qui est né de la rencontre et des interactions entre les idéaux de l'Orient et de l'Occident : l'un porteur d'une tradition de libération intérieure, l'autre d'une tradition de liberté politique »³. Le terme « bouddhisme engagé » a été forgé par le moine bouddhiste vietnamien Thich Nhat Hanh pendant la guerre du Viet Nam, bien que l'idée en elle-même ait une histoire centenaire en Asie.

Dans Notes pour une révolution bouddhiste (Kunchab+, 2010 ; 2008 pour l'édition originale anglaise), Loy pose la question du lien entre notre transformation personnelle et la transformation de la société. Il nous donne notamment à réfléchir sur l'analyse bouddhiste du mal-être chez l'humain, lequel a un rôle à jouer considérable dans la crise écologique sans précédent que nous vivons. Ainsi, souligne-t-il :

*Les « trois poisons » (les trois racines du mal-être) que le Bouddha a identifiés se sont institutionnalisés et ont leur vie propre : le système économique a institutionnalisé l'avidité, le racisme et le militarisme ont institutionnalisé la haine et les médias ont institutionnalisé l'illusion. Aujourd'hui, le sentiment collectif d'être séparé de la biosphère est au cœur de la crise écologique. Un éveil personnel sera insuffisant tant qu'il ne sera pas accompagné d'un éveil social qui réponde également aux causes de cette souffrance généralisée et désormais institutionnalisée.*⁴

1. David Loy anime d'ailleurs depuis plusieurs années un atelier portant ce titre.
2. En France, Éric Rommeluère travaille depuis une vingtaine d'années à faire connaître le bouddhisme engagé, notamment à travers l'association Un zen occidental, fondée en 1999, et depuis 2017, le réseau BASE (Bouddhisme Action Sociale et Engagement).
3. Éric ROMMELUÈRE, « Le bouddhisme engagé », *Alternatives non-violentes*, no 111, juin 1999.
4. Le texte de ce paragraphe est issu de la présentation de la journée d'enseignement donnée en France par David Loy en 2011 sous le thème *Se changer, changer le monde* : <http://www.zen-occidental.net/journeejuin-loy.html>

D'après Loy, pour sortir de la crise écologique, il nous faut nous éveiller à notre non-dualité⁵ d'avec la nature et voir ce que cela signifie vraiment.⁶ Dès lors, toute idée de séparation entre changement de soi (intérieur) et changement du monde (extérieur) n'aurait plus lieu d'exister. L'un et l'autre sont en fait la même chose, pour paraphraser Loy.

L'expression « se changer, changer le monde » a été reprise plus récemment comme titre d'un ouvrage collectif rassemblant des textes de Christophe André, John Kabat-Zinn, Pierre Rabhi et Matthieu Ricard. Dans son texte, Christophe André, psychiatre et psychothérapeute français et promoteur de la pleine conscience comme outil thérapeutique, affirme que :

[Se changer soi] et [changer le monde] sont indissociables. Parce qu'on ne peut pas (ou pas seulement) changer le monde sur une impulsion, mais sur la durée et la continuité. Parce que le changement, ce n'est pas (ou pas seulement) détruire ce qui ne va pas, mais construire ce que l'on veut voir émerger. Pour ces raisons, si nous ne portons pas en nous les vertus que nous voulons voir à l'œuvre dans le monde, si nous ne les incarnons pas de notre mieux, nous ne pourrions pas « contaminer » les autres, nous ne pourrions pas résister à la difficulté et à l'adversité.⁷

Cette ouverture que nous donne à méditer le bouddhisme — qui est maintenant reprise par de nombreux intervenants en Occident, notamment du domaine de la santé mentale et de l'écologie intégrale —, ce nécessaire lien entre transformation intérieure et action dans le monde, on le retrouve dans d'autres religions et courants spirituels⁸, de même que dans certains courants de la philosophie et dans la psychologie des profondeurs de Jung (sur qui le bouddhisme et plus généralement les spiritualités orientales ont d'ailleurs eu une influence considérable). Il s'agit bien d'une ouverture, non d'un repli sur soi — ce dernier étant plutôt la proposition du matérialisme —, pour autant que cette ouverture ne soit pas finalement enfermée dans une idéologie.

Henry David Thoreau⁹ (qui fut influencé par les philosophes de l'Antiquité, mais aussi largement par ses lectures sur le bouddhisme et l'hindouisme) incarne profondément la conjonction de la transformation intérieure et de l'expérience humaine dans le monde. Son expérience écologique radicale, son élan vers la simplification de la vie et le réenchantement du monde, nous donne un exemple à suivre et nous montre la faisabilité de même que la cohérence fondamentale d'un tel chemin de vie. Celui-ci ne va pas sans effort, cependant, sachant que sans l'acceptation de l'effort nécessaire à fournir, il devient impossible à l'être humain de faire usage de sa liberté vertueuse et d'imprimer une quelconque transformation à son monde pour réduire les souffrances (de tout le vivant) et construire un mieux-être ensemble.

Dans le chapitre de Walden intitulé « Le village », Thoreau nous offre ce magnifique passage : « Ce n'est qu'une fois perdus — ou, pour dire la chose différemment, ce n'est qu'une fois que nous avons perdu le monde — que nous commençons à nous trouver nous-mêmes; que nous comprenons où nous sommes, et que nous saisissons l'étendue infinie des relations que nous avons avec le monde »¹⁰. Thoreau nous invite donc à délaisser nos repères, nos constructions mentales, qui nous font croire que nous savons, et à plutôt appréhender le monde par l'expérience spontanée, avec un regard neuf, sans présupposé aucun, en vivant pleinement ce qui s'offre à nous. C'est ainsi que nous pourrions « saisir », connaître véritablement et comprendre instantanément notre place dans le monde — non pas par une démarche intellectuelle, mais avec un esprit vierge. ►

5. Le dualisme apparaît dans la philosophie occidentale avec les écrits de Platon et Aristote. Ces idées sont constitutives de la pensée occidentale encore aujourd'hui.

6. Cf la conférence publique prononcée par David Loy en juin 2011 à l'Université bouddhique européenne (aujourd'hui l'Institut d'études bouddhiques), à Paris, intitulée *Pour une écologie salutaire : Un point de vue bouddhiste sur la crise écologique*, <https://youtu.be/L-c1u4GDKdA> (approx. à 40:25 min.).

7. Christophe ANDRÉ, « Se libérer d'une société aliénante », dans *Se changer, changer le monde*, ouvrage collectif (Christophe André, John Kabat-Zinn, Pierre Rabhi et Matthieu Ricard), Montréal, Les Éditions Transcontinental, 2014, p. 66.

8. Par exemple dans le christianisme de tradition orientale (*la métanoïa*, la « conversion de l'esprit », qui nous amène à entrer en relation authentique avec soi-même, les autres, le monde et le Réel Un) et dans l'hindouisme (dans la Bhagavad Gîtâ, l'action fait partie de la progression spirituelle).

9. Philosophe, naturaliste et écrivain américain ayant vécu au XIXe siècle. Considéré comme le précurseur de l'écologie et de la simplicité volontaire modernes, il a donné son nom au cercle de réflexion ayant produit le présent texte.

10. Henry David THOREAU, *Walden ou La vie dans les bois*, Paris, Éditions Gallmeister, Coll. Totem classique no 78, 2017, p. 195.

La position de Thoreau est radicale : il cerne effectivement la racine de ce qui fait obstacle à l'ascension (vertueuse) de l'humanité. Il dit de façon littéraire ce que toutes les grandes traditions de sagesse disent également depuis des millénaires : le monde est constitué d' « une étendue infinie de relations » et chaque être est relié à la trame ainsi formée. Dès lors, comment ne pas y voir un propos fondamentalement écologique adressé à toute l'humanité, quelle que soit l'époque dans laquelle nous évoluons ?



Caspar David Friedrich, *Wanderer Above the Sea of Fog*, huile sur toile, 1818

Thoreau nous donne une clé de compréhension du problème qui affecte même les luttes écologiques d'aujourd'hui, à savoir que nous fondons très souvent notre action sur une démarche intellectuelle sans faire précéder celle-ci d'une démarche ou d'une pédagogie expérientielle. Pour reprendre une expression que Thoreau emploie dans le chapitre « Économie » de *Walden*, « il existe aujourd'hui des professeurs de philosophie, mais aucun philosophe »¹¹. Comme l'explique Pierre Hadot, « c'est que pour lui, "être philosophe, ce n'est pas seulement avoir de subtiles pensées, mais c'est aimer assez la sagesse pour mener une vie de simplicité et d'indépendance, de générosité et de confiance". "Philosopher, c'est donc résoudre quelques-uns des problèmes de la vie, non pas en théorie seulement, mais en pratique."¹²

Autrement dit, pour Thoreau, on est vraiment philosophe que si l'on conjugue la sagesse¹³ en théorie et en pratique. Dès lors, il faut incarner en soi le monde tel qu'on le souhaite. « Si nous pouvions nous changer nous-mêmes, écrit Gandhi, les tendances du monde changeraient aussi. Dès lors qu'une personne transforme sa nature propre, l'attitude du monde à son égard se transforme également. N'attendons pas de voir ce que les autres feront. »¹⁴ N'est-ce pas là une injonction qui s'adresse à nous tous ? En termes spirituels, il s'agit de se convertir, d'opérer un retournement (c'est ce que signifie le terme conversion) qui transforme notre regard. Sans cette conversion joyeuse, nos luttes ne nous ramènent qu'à nous-mêmes, à nos peurs et nos incompréhensions. Mener une vie de simplicité et d'indépendance, de générosité et de confiance, comprendre où nous sommes, et saisir l'étendue infinie des relations que nous avons avec le monde, c'est peut-être le fondement nécessaire à notre conversion individuelle et collective et à l'avènement de la société écologiste à laquelle nous aspirons.

À partir de là, posons-nous à nous-mêmes les deux questions suivantes : Quels changements puis-je exiger des décideurs? Quels changements suis-je prêt à opérer en moi-même pour vivre dès à présent la société écologiste que je souhaite participer à bâtir ?

11. Henry David THOREAU, *Walden ou La vie dans les bois*, Paris, Éditions Gallmeister, Coll. Totem classique no 78, 2017, p. 29.

12. Pierre HADOT, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Éditions Albin Michel, p. 334.

13. Philosophie vient du grec et signifie « amour de la sagesse ».

14. Traduction libre de : Mohandas K. GANDHI, *Collected Works*, Vol. 13, Ch. 153, p. 241.

Le Dazibao

La revue des  AmiEs de la Terre de Québec

Les AmiEs de la Terre de Québec publient deux fois par année, le Dazibao, notre revue sur l'environnement. Cette revue traite de différents sujets relatifs à l'environnement: gestion des matières résiduelles, économies d'énergie, lutte aux gaspillages de toutes sortes, mobilité durable, étalement urbain, agriculture urbaine, situation démographique, réduction des gaz à effet de serre, changements climatiques, réduction de la biodiversité, épuisement des ressources renouvelables et non renouvelables, l'éco-bâtiment, énergies douces, échanges de services, monnaies alternatives, technologies de l'information, surconsommation, endettement, rémunération des hauts dirigeants, éducation relative à l'environnement, tourisme durable, autos électriques et sans conducteur, résilience et transition, etc.


Pour toutes questions ou informations concernant le Dazibao, vous pouvez communiquer avec Sandrine Louchart à info@atquebec.org ou au 418-524-2744.

L'équipe des AmiEs de la Terre de Québec

NOUS SOUTENIR

Les AmiEs de la Terre de Québec est un organisme citoyen qui repose sur la contribution et la participation de ses membres.

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne : <https://atquebec.org/nous-supporter/>



FORMULAIRE D'ADHÉSION

BIENVENUE AUX AMIÉS DE LA TERRE DE QUÉBEC

IMPLICATION : SAUVE TA BOUFFE ZÉRO DÉCHET AGRICULTURE/ALIMENTATION DÉCROISSANCE-TRANSITION SOUTIEN À L'ORGANISME COMMUNICATION

ABONNEMENT
RENOUVELLEMENT

Nom : _____ Prénom : _____ Date : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Adresse : _____ Apt. : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Courriel : _____ (Écrire lisiblement) Téléphone : () _____

COTISATION : Régulière : (15\$ ou 20\$ / 1 an) ou (30\$ ou 40\$ / 2 ans) Faible revenu : 7\$ / 1 an ou 14\$ / 2 ans

DON : _____ \$ 25\$ 50\$ 100\$ **REÇU DE CHARITÉ ?** (25\$ et plus)

DAZIBAO : Papier ou Courriel

USAGE INTERNE : PayPal _____ Comptabilité _____ Fiche _____ Table _____ Courriel _____ Don _____ Reçu _____

Remplir et retourner ce coupon à : Les AmiEs de la Terre de Québec, 870, ave de Salaberry (local 210), Québec, G1R 2T9 (418) 524-2744



SADIA MESSAILI, *Les fous crient toujours au secours*, PARCOURS, éditions Écosociété, Montréal, 184 pages

Préface de J.-Claude St-Onge

Aux prises avec des problèmes de santé mentale, Ferid Ferkovic, un jeune homme de 32 ans émigré au Québec au seuil de l'adolescence, s'enlève la vie quelques jours après sa sortie de l'hôpital psychiatrique. Cette fin tragique aurait-elle pu être évitée? Bien des souffrances plus tard, sa mère n'en doute plus: « Notre infortune ne réside pas dans notre combat contre la schizophrénie, mais contre les gens qui ont décidé de la "soigner" à leur manière. »

Dans ce récit poignant, qui met en relief l'échec de notre système de santé, Sadia Messaili retrace le parcours de son fils pour tenter de dénouer l'écheveau des interventions médicales qui l'ont mené à commettre l'irréparable. Des premiers symptômes de sa maladie à son ultime présence à l'hôpital, Ferid et ses proches ont dû composer avec des diagnostics imprécis et changeants, des médicaments aux effets dévastateurs, une équipe soignante peu disposée à l'écoute, un manque criant d'informations sur les ressources externes. Mais surtout, ils ont senti qu'ils n'avaient pas voix au chapitre en ce qui concerne le traitement. On leur a même suggéré des électrochocs...

Il existe pourtant des clés thérapeutiques pour faire renaître l'espoir chez les personnes souffrant de schizophrénie et leur entourage, comme le démontrent les approches alternatives plus respectueuses de l'individu, tels l'Open Dialogue ou les Entendeurs de voix. Ce livre porte avec courage et détermination la parole de tous ceux et celles, patients ou aidants naturels, qui rêvent du jour où la psychiatrie ne se réduira plus à une camisole chimique. « Il n'est pas vrai que Ferid est mort pour rien. Il s'est battu à travers moi, et ce n'est pas fini. »



THIERRY PARDO, *Les savoirs vagabonds*, PARCOURS, éditions Écosociété, Montréal, 136 pages

Préface de Lucie Sauvé

« *Condamné au vagabondage pour manque de conformisme, j'ai appris les leçons silencieuses des environnements que j'ai fréquentés.* »

Dans cet ouvrage autobiographique, Thierry Pardo raconte les voyages qui ont contribué à son éducation et à celle de ses deux enfants, hors des sentiers battus de l'école. Du Népal au Nunavik en passant par La Paz et Marrakech, il décrit comment les paysages naturels et humains lui ont appris bien plus que n'importe quelle institution scolaire. Le mystère des forêts, le tumulte des villes, le silence des déserts, l'ivresse des montagnes, la profondeur des mers... Tous les éléments sont convoqués pour incarner ce pouvoir de transformation que le voyageur recherche.

Il en ressort une méditation sur la condition humaine, le rapport à l'autre, la solitude et la liberté, mais aussi sur le tourisme de masse, les moyens de transport et la photographie. Rédigé en hommage au poète Kenneth White et inspiré d'auteurs tels que David Thoreau, Elisée Reclus ou Gaston Bachelard, cet ouvrage nous invite à retrouver notre intimité avec la nature et notre solidarité avec l'univers.

« *Le vagabondage est un cadeau que j'offre à mes enfants parce qu'au-delà des multiples apprentissages, de l'ouverture sur le monde et sa mosaïque de cultures, l'aventure au quotidien procure un rapport apaisé aux risques et aux aléas de la vie.* »

Cet ouvrage contribue à stimuler l'imaginaire pédagogique hors des sentiers de l'éducation formelle.

- Lucie Sauvé, Directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté

STEPHAN LESSENICH, *À côté de nous le déluge*, RÉGULIÈRE, éditions Écosociété, Montréal, 232 pages

Préface d'Arnaud Theurillat-Cloutier

Le déluge social et écologique est déjà là. Non pas après nous, mais à côté de nous. Ce phénomène ne concerne pas que les générations futures, il affecte déjà les pays pauvres du Sud. Or, en raison de notre position privilégiée au sein des sociétés riches du Nord, nous le percevons à peine. Bienvenue dans la société d'externalisation.

Depuis l'origine de l'industrialisation capitaliste, la stratégie des pays riches du Nord a toujours consisté à faire porter le poids de leur développement à d'autres. Ainsi, en regard de la question environnementale, le problème n'est pas tant que nous vivons au-dessus de nos moyens, mais que nous vivons au-dessus des moyens des autres. Si le concept des externalités n'est pas nouveau, Stephan Lessenich fait exploser ce cadre d'analyse et montre comment les changements climatiques et la crise des réfugiés rendent matériels et visibles la société d'externalisation et son prix, la société-monde n'ayant plus d'« en-dehors » pour se maintenir.

Riche en exemples, *À côté de nous le déluge* ajoute donc aux théories de l'échange inégal et du rapport centre-périphérie une dimension écologique essentielle et un ancrage dans la vie quotidienne des citoyennes et citoyens du Nord à travers la consommation de masse. En dévoilant au grand jour la violence structurelle de la société d'externalisation – nous n'externalisons pas par méchanceté individuelle mais parce que la pratique sociale le permet –, Stephan Lessenich provoque une prise de conscience nécessaire, premier pas vers une indispensable remise en question globale du capitalisme.

Traduit de l'allemand par Raymond Roy (avec la collaboration de Simon Lanctôt)

